

Division du personnel enseignant du 1<sup>er</sup> degré

Affaire suivie par :  
Anne CAUQUIS  
Tél : 02 34 03 90 75  
Anne-Gaëlle AUGÉ  
Tél : 02 34 03 90 38

Caroline BODIN  
Cheffe de service  
Tél : 02 34 03 90 25  
Mél : [ce.dpe41@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.dpe41@ac-orleans-tours.fr)

31 Mail Pierre Charlot  
41000 BLOIS

Blois, le 3 novembre 2025

La directrice académique des  
services de l'Éducation nationale de  
Loir-et-Cher

à

Mesdames et Messieurs les  
enseignants du 1er degré  
S/c de Mesdames et Messieurs les  
Inspecteurs de l'éducation nationale

**Objet : Mobilité des enseignants du premier degré – Phase interdépartementale et mouvement sur  
poste à profil (POP) - Rentrée scolaire 2026**

Références :

- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse du 22 octobre 2024,
- Note de service MENJ – DGRH B2-1, parue au BOEN spécial n° 39 du 16 octobre 2025.

**Public concerné : professeur des écoles et instituteurs titulaires**

La participation aux opérations de mobilité est toujours une démarche particulière qui nécessite un accompagnement tant au niveau national par la DGRH qu'au niveau départemental par mes services. Vous trouverez dans le Vademecum accompagnant cette note toutes les informations réunies pour votre participation au mouvement interdépartemental 2026 et au mouvement Poste à Profil (POP) 2026.

Un dispositif d'aide et de conseil permettant l'accompagnement, l'aide et l'information des enseignants est mis en place :

- des plateformes téléphoniques :  
Au niveau national du 4 novembre au 26 novembre 2025 (jours ouvrés)  
Info Mobilité au 01.55.55.44.44  
Au niveau départemental du 4 novembre au 4 février 2026 (jours ouvrés)  
Division des Personnels Enseignants (DPE 41) par téléphone au 02 34 03 90 75  
ou par mail [ce.dpe41@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.dpe41@ac-orleans-tours.fr) en précisant en objet « Mutation 2026 »
- plusieurs pages internet dédiées.

Vous trouverez plus en détail l'ensemble de ces éléments dans l'annexe 1 du Vademecum, avec l'accès aux pages internet sur les informations générales, le comparateur de mobilité et la carte des résultats du mouvement interdépartemental 2025 pour l'ensemble des départements.

Lors du mouvement interdépartemental 2025, 79 enseignants du département de Loir-et-Cher ont participé au mouvement interdépartemental : 21 ont obtenu satisfaction. Le dernier sortant de notre département avait un barème de 22 points.

Mes services restent à votre disposition.



Solène BERRIVIN